

Roquebrune
Cap
Martin

LE MAG



04

Vie quotidienne

De quoi occuper petits et grands pendant l'été et à la rentrée.

06

Dossier

Résultats financiers 2015 de Roquebrune Cap Martin : une bonne santé financière sauvegardée par des efforts de gestion.

08

Concrètement

Le Plan local d'urbanisme (PLU) dessine l'avenir de Roquebrune Cap Martin. Explications.

10

Aménagements

Le nouveau giratoire Riva Bella et les travaux de sécurisation de la passerelle du sentier des Douaniers.

Sommaire

- 03** Édito
Retour sur
- 04** Vie quotidienne
De quoi occuper petits et grands pendant l'été et à la rentrée.
- 06** Dossier
Résultats financiers 2015 de Roquebrune Cap Martin : une bonne santé financière sauvegardée par des efforts de gestion.
- 08** Concrètement
Le Plan local d'urbanisme (PLU) dessine l'avenir de Roquebrune Cap Martin. Explications.
- 09** Concrètement
Flash sur le stationnement résident.
- 10** Aménagements
Le nouveau giratoire Riva Bella et les travaux de sécurisation de la passerelle du sentier des Douaniers.
- 11** Expression
- 12** Agenda

LE MAG Roquebrune Cap Martin

Magazine trimestriel tiré à 10 000 exemplaires
Édition : Ville de Roquebrune Cap Martin
22, avenue Paul Doumer
06190 Roquebrune Cap Martin
Directeur de la publication :
Patrick Cesari
Comité de rédaction : Direction générale des Services-
Direction de la communication
Rédaction : Ville de Roquebrune Cap Martin
Conception et réalisation : Dpi design
Crédits photos : Ville de Roquebrune Cap Martin
Impression : Imprimerie Roquebrunoise
16, rue Victor Hugo
06190 Roquebrune Cap Martin
Dépôt légal : Roquebrune Cap Martin, le Mag

Votre mairie Les services municipaux

Les Genêts

2, avenue Robert Bineau
Accueil : lundi au vendredi de 7h30 à 18h
04 92 10 48 22
accueil@mairiercm.fr

- Restauration municipale
- Régie Centrale (facturation)
- Vie Scolaire
- Direction Jeunesse & Sports / Service Animation-Enfance
- Direction de la Petite Enfance
- Service Foncier
- Direction des Ressources humaines
- Direction Générale des Services

Services techniques

Accueil : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

- Direction des Services Techniques (secrétariat)
04 92 10 47 68 - direction.technique@mairiercm.fr
- Urbanisme 04 92 10 48 60
service.urbanisme@mairiercm.fr

Centre communal d'action sociale

2, avenue de la Lodola
Accueil : lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.
04 93 28 18 92
ccasrcm@wanadoo.fr
direction.generale@ccas-rcm.com

Hôtel de Ville

22, avenue Paul Doumer
Accueil : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(jeudi : ouverture jusqu'à 18h30 pour le service État Civil uniquement)

- 04 92 10 48 48
- Cabinet du Maire / Secrétariat du Maire
directeur.cabinet@mairiercm.fr
- Administration Générale - État Civil
04 92 10 48 09 - etat.civil@mairiercm.fr
- Police municipale / A.S.V.P.
04 92 10 47 55 - police.municipale@mairiercm.fr
- Réglementation (8h - 12h / 13h30 - 16h30)
04 92 10 48 20 - reglementation@mairiercm.fr

Ecole municipale de musique Paul Michelot

Parking du stade Decazes
Chemin du Vallonet
04 93 35 59 74
ecole.musique@mairiercm.fr

Office de tourisme

218, avenue Aristide Briand
04 93 35 62 87
otroquebrunecm@live.fr



É T É
2 0 1 6

ÉDITO

Chères Roquebrunoises, Chers Roquebrunois,

L'année 2016 marque pour notre Commune une étape cruciale pour la poursuite de sa modernisation et de son rayonnement.

C'est l'occasion de renforcer nos échanges en vous proposant ce bulletin municipal, à côté de nos autres outils d'information ou de communication. En partenariat avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, une opération attendue d'aménagement au carrefour Riva Bella et avenue de Verdun est en cours, dans le cadre du plan de résorption des points noirs routiers, pour sécuriser la circulation et maîtriser l'écoulement de l'eau pluviale dans ce secteur.

La modernisation de notre Commune repose aussi sur l'élaboration en cours du Plan local d'urbanisme qui dessine l'avenir de notre territoire (cf p. 8) et doit valoriser nos atouts naturels et culturels.

Mais l'été 2016 sera aussi festif avec un programme très diversifié d'animations de qualité, y compris sur l'esplanade Jean Gioan.

Ces animations proposées par l'Office de tourisme, en concertation avec de nombreux acteurs associatifs, témoignent de la vitalité dans tous les domaines (sportifs, historiques, culturels, ...) du monde associatif local que la municipalité continue de soutenir malgré la réduction importante des dotations financières de l'État.

Je vous souhaite à tous de passer un agréable et festif été à Roquebrune Cap Martin.

LE MAIRE,

Patrick CESARI,
Vice-Président du Conseil Départemental
des Alpes Maritimes
Président de la Communauté
de la Riviera Française

Retour sur



Cérémonie d'hommage aux victimes des attentats de Bruxelles.

Cérémonie du 8 Mai.



Remise des médailles au personnel de la commune.

De quoi occuper petits et grands pendant l'été et à la rentrée

SI TOUT LE MONDE ATTEND L'ÉTÉ AVEC IMPATIENCE, ENCORE FAUT-IL SAVOIR COMMENT OCCUPER PETITS ET GRANDS... LA VILLE DE ROQUEBRUNE CAP MARTIN VOUS PROPOSE DE MULTIPLES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES. À VOS AGENDAS !

Sports et loisirs

Loisirs pour les 3-6 ans et 6-11 ans
du 7 juillet au 19 août

Sport et loisirs pour les 11-14 ans
du 4 juillet au 19 août

Renseignements :

Bâtiment Les Genêts - 2, avenue Robert Bineau
04 92 10 48 26 - animation.loisirs@mairiercm.fr
04 92 41 89 00 - service.sports@mairiercm.fr

4 **Activités nautiques à partir de 3 ans du 4 juillet au 28 août**

Stages, locations, jardin des mers, navigation en optimist, catamaran, laser, planche à voile, randonnées en kayak de mer

Renseignements :

Base municipale de voile - esplanade Jean Gioan
04 93 57 33 59 - service.sports@mairiercm.fr

Jeux de l'esprit tous les vendredis du 8 juillet au 19 août

Participation libre sans inscription

Esplanade Jean Gioan

04 92 10 48 26 - animation.loisirs@mairiercm.fr



Canicule : les précautions à prendre

- Buvez le plus possible, même sans soif (1,5 l/jour au minimum).
- Mangez comme d'habitude, de préférence des fruits et des légumes.
- Restez au moins 2 h dans des endroits frais, climatisés ou ombragés.
- Prenez des douches ou des bains ou humidifiez votre corps (brumisateur, gant de toilette).
- Évitez les sorties et les activités aux heures les plus chaudes (entre 12 h et 17 h).
- Maintenez votre maison au frais (volets fermés, rideaux tirés).
- Demandez conseil à votre médecin/pharmacien si vous prenez des médicaments ou en cas de symptômes inhabituels.

Signalez-vous !

Personnes fragiles, âgées, handicapées ou isolées, soyez averties en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule ou des pics de température. Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous auprès du CCAS (Centre communal d'action sociale).

CCAS

0800 10 07 19

Service & appel gratuits

PLACE À LA RENTRÉE, MAIS PAS DE GRISE MINE, LES ACTIVITÉS CONTINUENT...

De nouvelles activités périscolaires (NAP) autour du sport, de la musique, de la culture et de l'expression seront proposées le matin de 7 h 30 à 8 h 30, le midi de 12 h à 14 h et le soir de 15 h 45 à 18 h 30. Les quatre thèmes suivants ont été retenus : « Les petites mains », « Sportez-vous bien », « Culture et environnement », « Expression et imagination ».



Juillet / août

Piano pour débutants ou confirmés

Pendant les vacances d'été, l'École municipale de musique Paul Michelot propose des stages de piano (ateliers chansons ou rythmiques en cours individuels ou collectifs) pour les débutants (à partir de 7 ans) et les élèves avancés (à partir de 9 ans), également ouverts aux adultes.

Renseignements : secrétariat de l'École de musique (voir Numéros utiles, p. 2)

Septembre

Une nouvelle classe élémentaire pour l'école La Plage

Le Conseil départemental de l'Éducation nationale, en date du 4 février 2016, a entériné l'ouverture d'une 7^e classe à l'école élémentaire La Plage pour la prochaine rentrée scolaire.

« Des labels dans nos assiettes »

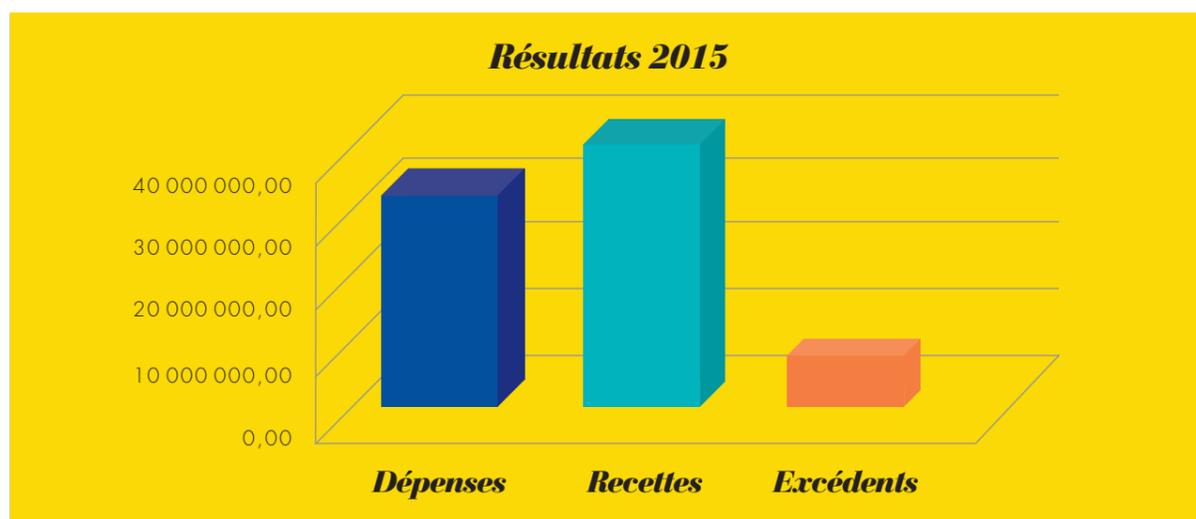
Agriculture biologique et raisonnée, pêche durable, exclusion d'OGM et origine française, tels sont les choix de Roquebrune Cap Martin pour la totalité des menus crèche, scolaire, foyer restaurant et livraison à domicile. (Voir le dossier spécial restauration municipale dans le numéro de septembre).

Les résultats financiers 2015 de Roquebrune Cap Martin : une bonne santé financière sauvegardée par des efforts de gestion.

APRÈS L'INTÉGRATION DES RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES (ET DES RESTES À RÉALISER), LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE CAP MARTIN PRÉSENTE UN BUDGET EXCÉDENTAIRE, SUR LE FONCTIONNEMENT COMME SUR L'INVESTISSEMENT. EXPLICATIONS.

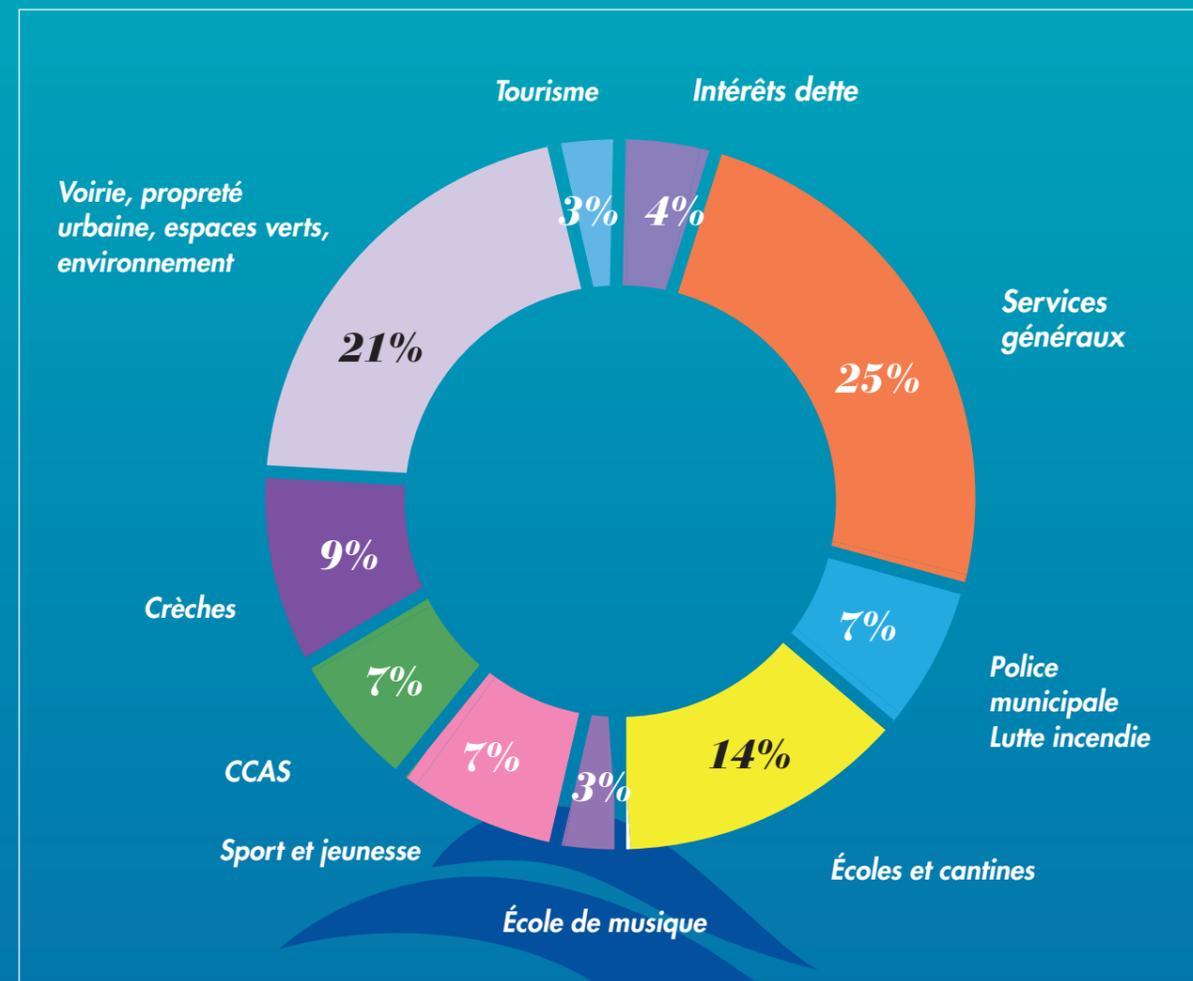
| | DÉPENSES (en €) | RECETTES (en €) | EXCÉDENT (en €) |
|---------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Section de fonctionnement | 24 144 299,29 | 27 550 292,45 | 3 405 993,16 |
| Section d'investissement | 7 547 344,26 | 10 488 812,89 | 2 144 849,17 |
| TOTAL CUMULÉ | 31 691 643,55 | 38 039 105,34 | 5 550 842,33* |

* Le total cumulé des excédents intègre également les restes à réaliser 2016 et les résultats de l'EPIC Espaces Loisirs.



L'excédent de fonctionnement sera employé ainsi : 429 877,30 € sera reporté en fonctionnement 2016 et le reliquat de 3 millions d'euros constituera une réserve pour les dépenses d'équipement à venir. L'excédent d'investissement viendra abonder les réserves de la Commune pour de futurs investissements.

Dépenses de fonctionnement 2015



On parle beaucoup des réductions des dotations de l'Etat, qu'en est-il pour Roquebrune Cap Martin ?

Toutes les collectivités sont impactées par la diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Cette baisse a représenté pour Roquebrune Cap Martin, près de 1,8 million d'euros, cumulé entre 2014 et 2016. Ainsi, l'année 2015 a dû absorber une réduction de DGF de 430 000 € par rapport à 2014.

Malgré cela, les résultats sont excédentaires ?

Roquebrune Cap Martin a intensifié ses efforts de gestion pour garder des finances saines dans ce contexte d'austérité, cela, a permis une diminution de près de 700 000 € des charges de fonctionnement qui passent de 22 millions d'euros en 2014 à 21,3 millions d'euros en 2015.

Les produits des taxes (fiscalité directe et indirecte) ont progressé de 1,7 million d'euros en raison :

- du produit de la taxe additionnelle sur les droits de mutation, qui est passé de 1,7 million d'euros en 2015 à 2,7 millions d'euros en 2015 ;
- du produit des impôts locaux qui progresse de 770 000 € (effet base et taux).

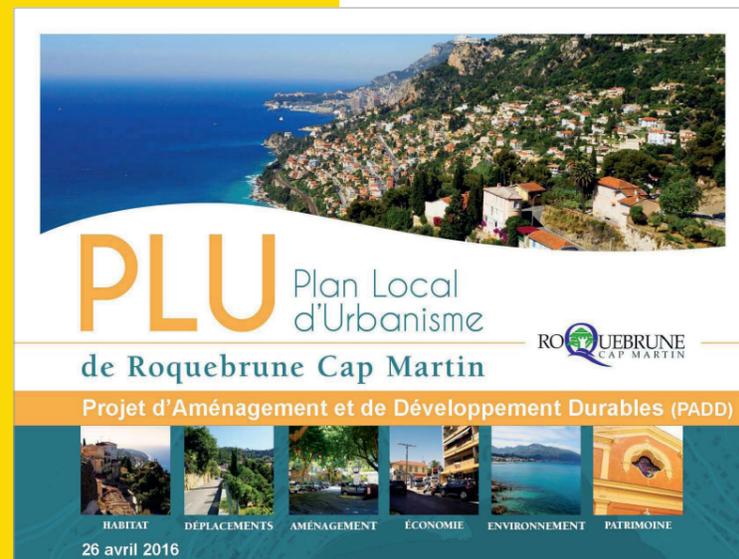
Qu'est-ce qui sera fait de ces excédents ?

Ces bons résultats 2015 permettent de faire des réserves et ainsi d'envisager les prochaines dépenses d'équipement (notamment le centre nautique) sans recours à l'emprunt.

Il est d'ailleurs à noter que la dette n'a été alourdie que de 520 000 € permettant à la Commune de sortir d'un emprunt toxique. Cette procédure réalisée sur les conseils et avec le soutien de l'État a d'ailleurs été approuvée sans avis contraire lors du Conseil Municipal du 17 février 2016.

Concrètement

PLU - PLAN LOCAL D'URBANISME



L'ÉLABORATION CONCERTÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME A DÉBUTÉ DEPUIS QUELQUES MOIS. IL S'AGIT, EN APPLICATION DE LA LOI « ALUR » DE MARS 2014, DE FAIRE ÉVOLUER LE DOCUMENT D'URBANISME LOCAL POUR DESSINER L'AVENIR DE ROQUEBRUNE CAP MARTIN À 15 ANS. MAIS D'AUTRES CHANGEMENTS RÉSULTENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE LOI.

Le document d'urbanisme communal s'appelle désormais Plan local d'urbanisme (PLU) en remplacement de l'ancien Plan d'occupation des sols (POS). Il a pour fonctions de déterminer les règles de constructibilité de chaque propriété et organise avec différents outils l'avenir du territoire à l'horizon de 15 ans. Plusieurs documents composent le PLU dont le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable), le rapport de présentation et de nombreuses cartes et annexes.

Son élaboration associe la population au cours des différentes réunions publiques, dont l'une a déjà eu lieu le 29 avril dernier, tandis qu'un premier débat sur le PADD a été organisé le 30 mai dernier. D'autres auront lieu prochainement avant l'enquête publique prévue à l'automne (cf. calendrier des étapes).

Pour Roquebrune Cap Martin, la prise en compte des lois d'aménagement (Loi Littoral, Plan de prévention des risques...) et des contraintes supérieures telles que la Directive territoriale d'aménagement limite les marges de manœuvre locale en accentuant la protection de toutes les parties hautes de Roquebrune Cap Martin, tandis que la partie basse est considérée par l'Etat comme un secteur à enjeux de restructuration urbaine.

Le développement de notre Commune doit se concevoir entre ces contraintes, en faisant de notre environnement un de nos formidables atouts, en continuant d'améliorer avec le concours de tous les habitants notre cadre de vie, en améliorant nos équipements publics, nos axes de circulation et en mettant en œuvre une politique de mixité sociale, telle qu'imposée par la loi. À ce sujet, le Conseil Municipal a approuvé le contrat de mixité sociale passé entre l'État et la Commune, qui précise pour les années à venir les opérations possibles de logements de nature à répondre aux exigences légales.

Cependant, en tant que station balnéaire et touristique, l'enjeu majeur consiste à valoriser les atouts, le patrimoine, les itinéraires touristiques et l'offre d'hébergement de Roquebrune Cap Martin.

CALENDRIER DES ÉTAPES

Avril 2016 : réunion publique PADD

Juin, juillet et août 2016 : arrêt du PLU par Conseil Municipal

Juin, juillet 2016 : réunions des quartiers

Novembre 2016 : enquête publique

Février 2017 : approbation PLU

FLASH SUR LE STATIONNEMENT RÉSIDENT

À compter du 1^{er} juillet, les résidents de Roquebrune Cap Martin pourront bénéficier d'un tarif de stationnement avantageux : 1,5 € la journée. Cette initiative a le mérite de faciliter la vie des habitants et de réduire les frais de stationnement.

Pourquoi avoir mis en place le stationnement résident ?

Jusqu'ici, la commune de Roquebrune Cap Martin proposait un parc de stationnement payant de 996 places. Nous souhaitons que les résidents de la commune puissent se garer plus facilement, avec un tarif préférentiel, en préservant l'activité économique des commerces. 530 places passent donc en stationnement résident. Mais n'oublions pas qu'il existe aussi 872 places alentour qui restent gratuites !

Où trouver ces places de stationnement résident ?

Principalement dans les zones résidentielles. Concrètement, il s'agit des places situées hors des axes majeurs de la Commune, du centre-ville et des rues commerçantes, mais à leur proximité immédiate.

Qui est concerné ?

Tous les résidents de Roquebrune Cap Martin qui ont leur résidence principale (locataire ou propriétaire) sur la Commune, ainsi que les commerçants artisans y exerçant leur activité (une place par foyer fiscal).

Comment s'identifier en tant que résident ?

Il convient de se rendre à la police municipale muni de sa carte grise, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Les commerçants devront quant à eux présenter un extrait de Kbis. Les résidents se verront remettre une vignette à placer sous le pare-brise, visible en permanence (côté passager). Cela permettra aux ASVP de les identifier. Il suffira ensuite d'ajouter le justificatif de paiement de stationnement ou de payer par PayByPhone, un nouvel outil très pratique !

Le PayByPhone, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un nouveau moyen de paiement via son téléphone mobile. Cela permet de ne pas avoir à prévoir votre monnaie, d'être alerté avant la fin du temps de stationnement et d'ajuster le temps à distance, donc de payer le juste prix ! C'est une innovation qui apporte un vrai plus à nos usagers.

Payez par mobile Stationnez plus facile !



Service disponible à partir du 1^{er} juillet 2016



Carrefour Riva Bella

Jusqu'à présent régulé par des feux tricolores, le carrefour Riva Bella, à l'intersection de la RD 6007 et de la RD 2564 fréquentée par 20 000 véhicules jour, se transforme en giratoire, après ceux de Massolin et des 4 Chemins.

Objectifs : améliorer la sécurité des usagers de la route, fluidifier le trafic et sécuriser les cheminements piétons et les arrêts de bus mis aux normes. C'est aussi l'occasion de mieux protéger les habitants de l'avenue de Verdun en canalisant les eaux pluviales.

Conduite en partenariat avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, cette importante opération d'aménagement — montant total de 1,3 million d'euros, dont 58 % à la charge de la Commune — se déroule jusqu'à début octobre 2016. Elle impacte les conditions de circulation habituelle, même si les contraintes ont été réduites autant que possible.



Les réseaux d'eau usée vieux de plus de 70 ans sont remplacés jusqu'au milieu de l'avenue de Verdun. Un réseau d'eau pluviale est également créé sur cette même section pour protéger les habitants et les usagers de la voie publique.

Ainsi, la ville poursuit sa modernisation et son adaptation aux exigences de la circulation et de la protection de l'environnement.

Travaux de sécurisation pour la passerelle du sentier des Douaniers

Des signes de dégradation avancée imposaient le remplacement de la passerelle du sentier des Douaniers. C'est bientôt chose faite. Fermée depuis le 1^{er} juin 2016, cette passerelle, qui permet de rejoindre la Principauté de Monaco, fait l'objet d'un programme de remplacement complet.

Afin de réduire au maximum les désagréments des usagers qui empruntent régulièrement cet itinéraire, un calendrier très contraint a été imposé aux entreprises chargées des travaux.

Fin septembre, le nouvel équipement devrait être en place et permettre à chacun de retrouver son chemin de promenade.



Unis pour Roquebrune Cap Martin (Majorité municipale)

La baisse des dotations de l'État a conduit notre municipalité à adopter, avec courage, les mesures nécessaires au maintien des services publics municipaux et à la mise en œuvre de nos engagements électoraux, sans en faire peser la charge sur les contribuables locaux.

Ce faisant, notre budget 2016, après avoir sécurisé avec le concours financier de l'état l'emprunt toxique, nous permet de poursuivre la modernisation de la Ville sur les différents plans pour améliorer la vie des Roquebrunois, mais de préparer aussi les investissements à venir grâce aux restructurations des services, au non-renouvellement de non titulaires et aux mutualisations avec d'autres structures (CCAS, CARF...).

Nous souhaitons toujours en effet rechercher les économies possibles avant d'envisager de recourir à la pression fiscale, tout en préservant et en améliorant la qualité de service public rendu et son fonctionnement (nouveaux horaires de l'état-civil).

Ainsi, se développent de nouvelles facilités de paiement par internet, ou par téléphone pay by phone pour le stationnement, tandis que le site internet fait l'objet d'une refonte pour de meilleurs services en lignes.

Toute cette économie numérique, dont la prochaine étape peut être le développement du télétravail en relation avec la Principauté de Monaco, est source d'innovation et de progrès. Mais le lien humain reste essentiel, à l'image de la bibliothèque de Roquebrune Cap-Martin désormais installée face à l'Institution Saint-Joseph.

Nous poursuivrons résolument dans cette voie, en pleine concertation.

Bon été festif à tous les Roquebrunois et aux touristes en villégiature.



Ensemble pour Roquebrune Cap Martin

Bonne nouvelle, RCM retrouve son bulletin municipal et l'opposition peut enfin s'exprimer ! N'est-ce pas le mécontentement général qui l'a rendu indispensable pour « rassurer » ? Les administrés constatent chaque jour la dégradation des services municipaux qui va de pair avec la démotivation du personnel : fermeture de la piscine sans consultation ; restauration collective sous-traitée malgré de lourds investissements pour offrir une cuisine de qualité faite sur place ; embellissement, entretien et propreté en berne ; activités économiques et touristiques en panne ; prise en main par l'État du développement urbanistique suite à une politique du logement social défaillante ; stationnement payant tous azimuts ; ventes des biens communaux ; nouvel emprunt d'1 million d'€ sous contrôle de l'État pour sortir d'un emprunt toxique signé sans compétence (cf Chambre Régionale des comptes) ; 5^{ème} place nationale pour l'eau la plus chère de France.

+ d'informations sur

rcmensemble.wordpress.com

ensemble pour Roquebrune Cap Martin.

Contactez-nous sur ensemble.rcm@gmail.com

Liste Servir Roquebrune

Consulter ou informer ?

ROQUEBRUNE CAP MARTIN se trouve confrontée à ses dernières opportunités de grands aménagements. Ils suivent la vente des terrains de Carnolès pour l'édification de la maison de retraite privée, initialement prévue dans le quartier de Cap Azur, lui-même raté, sans espace vert, juxtaposition d'immeubles sans âme.

Ces grandes opérations à venir consistent en l'aménagement de l'ex base 943, celui du vallon de Saint Roman, l'édification d'un plan local d'urbanisme et le contrat d'objectif fixant pour les prochaines 10 années la réalisation des logements sociaux. Nous nous trouvons donc devant la réalisation du Roquebrune du futur.

Qui en a entendu parler ? Quand la population, directement intéressée dans son cadre de vie et dans son patrimoine a-t-elle pu donner son avis ? Quand le maire ouvrira-t-il une CONCERTATION, où les intéressés pourront donner leurs envies et besoins avant que tout ne soit bouclé ?

Si l'avenir de Roquebrune vous intéresse, faites savoir à Monsieur le Maire que vous demandez des réunions de CONCERTATION, avant que les dossiers ne soient bouclés.

Agenda

Les soirées au Château

PARVIS RAINIER III – CHÂTEAU –
ROQUEBRUNE VILLAGE – 21 H (15 €) :

Le 24 juillet « Le Barbier de Séville » de Rossini d'après
Beumarchais

Le 26 juillet Orchestre traditionnel Les Cordes
d'argent de Saint-Petersbourg

Le 9 août Quartet de jazz Stéphane Chausse

Le 16 août Soirée cubaine avec le groupe
Cubanissimo

PARC DU CAP MARTIN – 21 H (15 €) :

Le 19 août Les Soirées au château descendent au Cap
Martin : Spectacle « Schubert et la petite reine »



Les parades

PROMENADE DU BORD DE MER

Les 13 juillet et 14 août - À partir de 21 h : plusieurs
points d'animations musicales et défilé magique sur la
promenade.

À 22 h 30 : grand feu d'artifice.

De 22 h 45 à minuit : reprise des animations musicales.

Expositions et animations

LE CORBUSIER - EILEEN GRAY

BRUNCH le 3 juillet de 10 h à 12 h 30,

& VISITE de 12 h 30 à 15 h (55 €/personne)

Site Cap Moderne

Réservations : www.capmoderne.com (places limitées)

PROJECTION DU FILM *PRICE OF DESIRE*

Le 8 juillet à 21 h 45

Film belgio-irlandais de Mary McGuckian (2015)

sur la vie et de l'œuvre d'Eileen Gray

Parking de la gare de Cap Martin Roquebrune

Les podiums de l'été

ESPLANADE JOSÉPHINE-BAKER – PODIUM
VICTORIA – ESPLANADE JEAN GIOAN
À PARTIR DE 21 H

Le 11 juillet

Les standards du jazz et du rock avec
l'orchestre Sweet Hom et le groupe Odysée

Le 17 juillet

Festival des mots (Patrick Poivre d'Arvor)

Le 19 juillet

Spectacle de magie « Rêve magique »

Le 25 juillet

Soirée américaine, de la country music à Elvis Presley,
avec l'orchestre Sunrise et Jo Preston

Le 28 juillet

Rockabilly 100 % féminin avec Miss Dey and the Residents

Le 1^{er} août

The White Blues Brothers

Le 4 août

Soirée cabaret pop en musique live avec Le Studio M'Road

Le 8 août

Les standards du jazz et de la pop avec Le CLV Project
et la chanteuse Viky, et le groupe Pretty Moon Band

Le 18 août

Soirée soul and funk avec le groupe Team Funk

Le 22 août

Variétés franco-italiennes et rock'n roll avec l'orchestre
d'Olivier Jude et le groupe Vivie's

À ne pas manquer en septembre !

Tout le mois

- Septembre du Patrimoine
- Exposition Les Journées de l'Art-Bre (parc du Cap
Martin). Inauguration le 14 septembre.

Consultez l'agenda complet
sur le site de l'Office de tourisme
www.rcm-tourisme.com

Nouveau site Internet de la ville de Roquebrune Cap Martin
www.roquebrune-cap-martin.fr

En ligne à partir du 11 juillet 2016